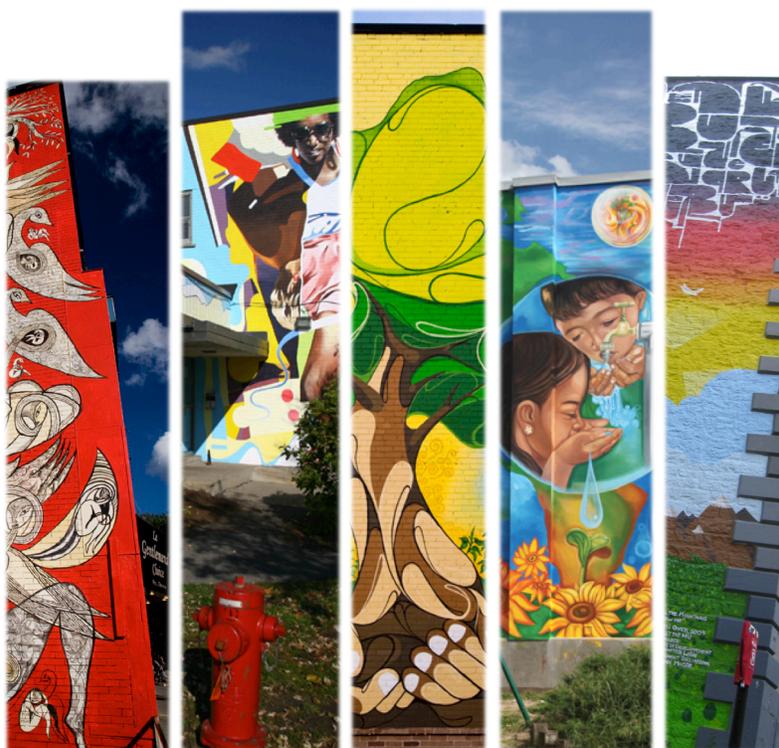




L'ART MURAL COMME DÉCLENCHEUR D'UN PROCESSUS DE PROPRETÉ

MU

Emmanuelle Hébert et Elizabeth-Ann Doyle, cofondatrices



**Commission sur les services aux citoyens
Consultation publique sur les orientations 2011-2015
Programme de propreté
2 décembre 2010**

Parler de la propreté de la ville, c'est bien plus que de parler d'enlèvement de déchets, cela implique aussi assurer aux Montréalais et Montréalaises des quartiers et des milieux de vie propres, sécuritaires, beaux et où la qualité de vie est sans pareil. Le mémoire qui suit est le reflet de notre vision du rôle de la ville quant à la propreté, et une synthèse des réflexions résultant du cumul des expériences vécues sur le terrain depuis bientôt cinq ans, et ce, dans quatre arrondissements de la ville¹.

Ce mémoire s'inscrit essentiellement dans l'axe touchant le comportement des citoyens, bien qu'il rejoigne aussi certains volets de l'axe de l'organisation des services, car l'art mural a un impact notamment sur les comportements des propriétaires d'immeuble, sur la propreté des artères commerciales, touchent le phénomène social qu'est le graffiti et rejoignent les préoccupations des Éco-quartiers avec qui MU est régulièrement partenaire.

La trame de fonds de ce document est la reconnaissance des résultats et de l'apport positif, direct et efficace de l'art mural sur la propreté de ses quartiers. C'est aussi l'intégration de la notion d'être actif vs en réaction. Il ne s'agit pas juste d'enlever (graffiti, déchets, neige, etc.), mais aussi d'ajouter quelque chose dans les interventions de la ville. Dans le cas qui nous préoccupe : apporter du beau dans le quotidien des gens. En ce sens, **l'organisme souhaite qu'un programme d'art mural soit créé et inscrit dans la politique de la propreté 2011-2015.**

À la lumière des impacts des murales peintes à Montréal, il nous paraît fondamental et logique que la Commission, et conséquemment la ville, fasse preuve de VISION et de LEADERSHIP et se positionne clairement quant à l'approche de propreté mise de l'avant. Soutenir de façon

¹ Ville-Marie, Plateau-Mont-Royal, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. À l'été 2011, MU travaillera aussi dans Verdun et Sud-Ouest.

structurée et durable (vs à la pièce) la réalisation de murales dans une optique de propreté c'est vouloir :

- Poser une action directe, immédiate, visible et durable;
- Déclencher un processus d'embellissement par une prise en charge du milieu qui accomplit d'autres gestes d'embellissement;
- Modifier les comportements des citoyens par une prise en charge et un engagement envers la propreté de son milieu de vie;
- Diminuer le sentiment d'insécurité.

La ville soutient déjà ponctuellement la réalisation de murales de différentes esthétiques : fresques, mosaïque et graffiti art! Nous célébrons cette diversité et souhaitons qu'elle perdure. Nous recommandons par contre, une intervention soutenue et sur le moyen-terme.

Ce mémoire est divisé en 3 sections. Tout d'abord une brève présentation de l'organisme afin de mieux comprendre ses actions et sa présence dans le domaine de la propreté. Puis, une présentation de l'argumentaire et des recommandations concernant l'art mural basées à la fois sur A) les résultats concrets découlant des interventions de MU à Montréal et B) les expériences internationales. Finalement, quelques pistes de réflexion et des suggestions qui sortent de l'art mural comme tel, mais que nous croyons essentielles dans le cadre de la vision de la propreté

1. Présentation de MU

MU est une entreprise d'économie sociale incorporée depuis octobre 2006 sous la forme d'un organisme à but non lucratif et reconnu comme organisme de bienfaisance depuis 2009. Inspirée par le programme *Mural Arts Program* de Philadelphie², sa mission est de créer et produire des murales ancrées dans les communautés et d'éduquer la population à l'importance de l'art mural.

À ce jour, l'organisme a produit 25 murales dans 4 arrondissements de la ville³. Il a employé plus de vingt artistes-muralistes professionnels dont sept sont issus du milieu graffiti. De plus, une quinzaine d'étudiants en arts visuels ont bénéficié d'emplois d'été dans leur domaine. Il a donné des ateliers d'art mural à plus de 350 jeunes montréalais issus de tous les milieux et a permis à 500 personnes de contribuer directement à la propreté de leur milieu via des projets de murale en mosaïque.

Depuis ses débuts, **MU** a établi un partenariat avec la ville et ses arrondissements. Plus spécifiquement, depuis l'été 2007 OPÉRATIONMONTRÉAL.NET a contribué financièrement à 10 de ses murales. La prémisse de ce partenariat est simple : d'une part, embellir la ville et conséquemment contribuer à diminuer les tags illégaux; d'autres parts offrir aux jeunes un espace de création, d'expression et de dialogue en apprivoisant une forme d'art où la « canette » devient un médium et permet ainsi à l'organisme de faire de la sensibilisation et d'ouvrir le dialogue sur le graffiti illégal; finalement, poser une action directe où tous sont gagnants : propriétaires de murs, ville, résidents et communauté, jeunes et artistes! Comme nous le démontrerons plus loin, cette prémisse s'est avérée juste puisque de ces gestes de propreté ont

² www.muralarts.org

³ Pour plus de détails voir le tableau en annexe 1.

découlé de nombreux engagements et interventions d'embellissement basés sur un modèle de concertation et d'intégration au dynamisme déjà existant des milieux d'intervention.

Catalyseur des forces vives, **MU** produit des murales de divers types d'esthétiques, sans en privilégier ou en dénigrer un en particulier. Il aspire à contribuer à la création d'une galerie d'art à ciel ouvert et instigue, par cette action, un processus de changements sociaux. **MU** base sa philosophie et sa méthodologie autour de deux axes d'intervention complémentaires et reliés qui illustre ces credo : 1 — que le processus est aussi important que le résultat, l'inverse étant aussi vrai! 2— que la murale est un levier pour d'autres changements :

1^{er} axe, SOUTIEN ET DÉMOCRATISATION DE L'ART

2e axe, le DÉVELOPPEMENT SOCIAL soit :

- La pose d'un geste de propreté et de beauté qui entraîne la revitalisation de secteurs (sentiment de sécurité, d'appartenance, de fierté et embellissement);
- l'implication dès le départ de la communauté immédiate (via groupes communautaires, table de concertation, etc.) dans le processus de validation de la murale;
- la participation de jeunes à des ateliers d'art mural (volet sensibilisation au graffiti illégal et un engagement citoyen).

MU a un financement mixte qui allie fondations, entreprises privées et divers organismes et instances gouvernementales.



2. ARGUMENTAIRE ET RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 : Que la ville de Montréal se dote d'un programme formel d'art mural doté d'un budget significatif

Historiquement, Montréal a déjà été le cœur de l'art mural au Canada et en Amérique du nord, et ce, grâce à la vision de la ville à l'époque. Nous croyons qu'il est temps de rebâtir cette réputation!

Ce programme permettrait de réaliser une masse critique de murales en 5 ans et d'avoir un budget de base annuel qui sert de levier auprès d'autres entreprises pour le futur. Par exemple, si la ville consacrait à ce programme 3-5 % du budget total d'OPÉRATIONMONTRÉAL.NET, ou encore 8-10 % du budget du *Mural arts program* de la ville de Philadelphie, Montréal pourrait se vanter d'être visionnaire et faire preuve de leadership quant à l'intégration de l'art mural dans la politique de propreté de son territoire.

Les villes doivent faire face à un accroissement de leurs responsabilités dans un contexte où leur pouvoir d'attraction et de rétention est évalué en comparaison avec les banlieues voisines et où elles entrent aussi en compétition avec d'autres grandes villes. Dans cette optique, la question de la propreté est primordiale!

À la base des interventions de toute ville, il y a donc lieu de faire des gestes et de développer des politiques qui assurent un milieu de vie propre et sécuritaire. Pour y arriver, de nombreux moyens existent et il est nécessaire de développer une stratégie globale qui touche différentes sphères (art mural, végétation, opération nettoyage, enlèvement graffitis, murs légaux, etc.). Les murales, bien qu'elles ne règlent pas par magie l'ensemble des problématiques liées à la propreté, contribuent cependant grandement à la solution de façon innovatrice et étonnante.

On touche ici à la particularité et l'essence des murales : la capacité de susciter des émotions chez les citoyens. Ces dernières contribuent à créer un lien plus fort avec le milieu de vie, hausse le sentiment d'appartenance et de fierté et entraîne un plus grand souci de la qualité et de la propreté de son environnement immédiat. Bien qu'intangible et immatérielle, cette réalité difficile à chiffrer en statistiques se manifeste par les témoignages au quotidien bien sûr, mais surtout par les changements de comportements et les actions posées en aval.

L'art mural, et la culture en général, touche le cœur des gens et sème une graine quant à un changement de perception, de regard sur notre environnement et notre milieu de vie et ultimement sur notre rôle en tant que citoyens d'une cité. Entraînant chez plusieurs un changement de comportement et un sens plus grand d'engagement, les murales apparaissent comme porteuses et garantes de sens et d'impact.

Les murales sont des interventions simples qui, dans la mesure où elles sont réalisées dans des zones problématiques de propreté (graffitis illégaux, déchets illégaux, abandon d'espaces publics, zones créant un sentiment d'insécurité), deviennent le déclencheur d'autres interventions par une prise en charge du milieu. Nous avons pu constater que ce dernier prend le relais dans la poursuite quotidienne des efforts de propreté. Par milieu, nous entendons les individus, les passants, les propriétaires, les Éco-quartiers et, bien sûr, les arrondissements.

Les expériences locales et internationales ont démontré que « le beau entraîne le beau ». À partir du moment où un geste de beauté est posé, d'autres suivent : plantations, travaux de maçonnerie, modifications du mobilier urbain, diminution des tags illégaux, etc. L'équation peut être résumée ainsi :

Geste de propreté + ajout de beauté et émotion ⇒ déclencheur d'un processus d'embellissement

a. RÉSULTATS CONCRETS DE MU

Après quatre étés d'activités à Montréal, les actions de MU ne sont plus réalisées uniquement sur la base d'une vision et d'un idéal, mais bien sur la base de résultats et d'impacts positifs sur la propreté de la ville. La section qui suit présente schématiquement quelques exemples qui incarnent la théorie du «beau» évoquée plus haut. Ces cas concrets, vécus au quotidien, sont le reflet de changements de comportements tant chez les citoyens, dans les arrondissements que dans les institutions parapubliques. Ils ont tous eu lieu suite à la réalisation de murales.

Diminution des tags illégaux :

L'une des conséquences majeures de la réalisation de murales est le respect des lieux de la part des graffiteurs qu'elles qu'entraînent généralement. Bien que la mission de MU ne soit pas la diminution des graffiti illégaux comme tels, nous l'avons constaté :

- Murales sur Prince-Arthur, Place Paul-Émile Borduas, Van Horne, Habitations Jeanne-Mance, Habitations Saint-Georges, Parc St-Roch, Berri/Cherrier.
- Projet sensibilisation art urbain avec jeunes :
 - transformation d'art urbain de bennes à ordures taggées aux Habitations Jeanne-Mance par le travail artistique des jeunes.
 - Murale par les jeunes sur le mobilier urbain aux Habitations Robert.

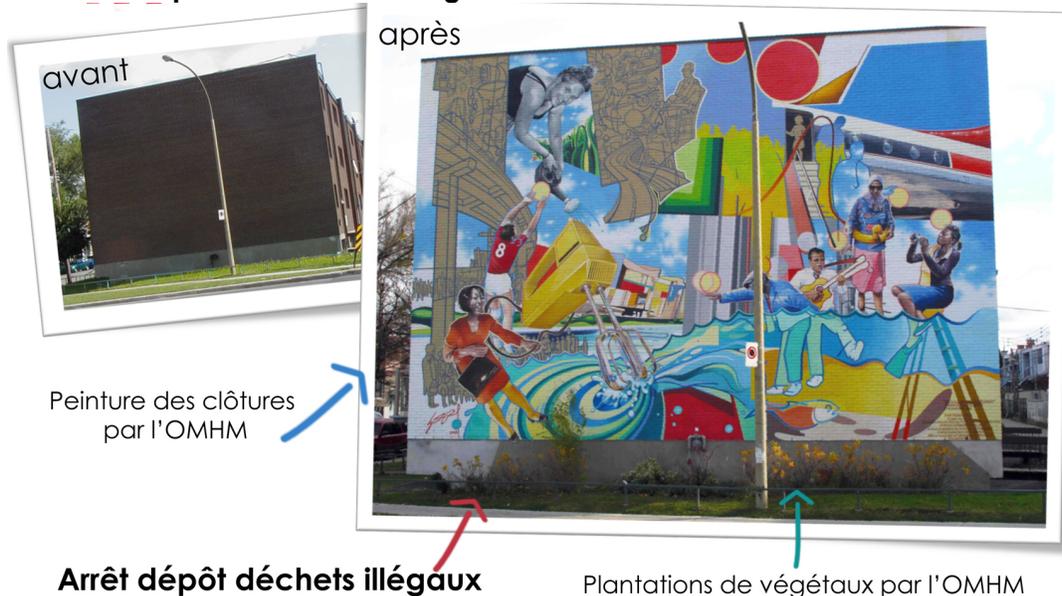


Diminution du risque
de tags illégaux



Promesse d'entretien par
l'arrondissement

Arrêt des dépôts de déchets illégaux :



Le directeur des travaux publics de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension nous témoignait récemment que les problèmes de dépôt de déchets illégaux qui juxtaposait les Habitations des Érables et les Habitations St-Georges ont disparu depuis la réalisation de murales il y a trois ans;

Réfection de propriétés privées:

L'un des changements de comportement les plus intéressants en propreté est l'impact des murales sur les propriétaires privés. Ainsi, des propriétés privées dont l'entretien et la devanture laissaient à désirer se sont métamorphosées.

- Le propriétaire du mur soutenant l'œuvre sur l'avenue Van Horne a refait entièrement la maçonnerie de sa devanture. Il nous a témoigné son désir de faire sa part dans cet effort collectif d'embellissement.
- Le propriétaire de l'hôtel Quartier latin n'avait pas repeint sa devanture depuis 10 ans; suite à la réalisation d'une murale sur le mur adjacent à son hôtel il a repeint en entier sa devanture et son entrée.
- Le propriétaire du mur soutenant la murale aux intersections Berri-Cherrier ne pouvait faire les travaux nécessaires pour réparer son mur craqué qui tombait en ruine. La murale lui a permis de faire l'ensemble des travaux de réfection et de contribuer à rendre propre et beau un coin névralgique de la ville.
- L'OMHM a exprimé sa gêne de voir des clôtures rouillées devant les murales magistrales qui augmentaient la propreté de leurs édifices. Les clôtures de deux habitations (des Érables et le Centre communautaire et de Loisirs Ste-Catherine-d'Alexandrie) ont été peintes.
- La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a procédé à des améliorations du site du CECRG.



Plantations de végétaux :

Une autre conséquence des œuvres est l'implication d'organismes, institutions publiques ou parapubliques qui verdissent et aménagent des plantes-bandes ou des buissons devant les murales.

- L'Office municipal d'habitations de Montréal (OMHM) a planté un aménagement paysager aux Habitations des Érables;
- Les Éco-quartiers, partenaires sur plusieurs projets, font des plantations harmonisées aux couleurs des murales (Éco-Quartier Saint-Jacques et Parc-Extension);
- L'arrondissement Plateau-Mont-Royal plante des arbustes, via la direction de la propreté et lutte aux graffitis, au parc Toto Bissainthe, ave. Van Horne.



Requalification du mobilier urbain :

L'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (VSMPE) a changé le mobilier urbain adjacent à l'entrée du Centre éducatif et communautaire René-Goupil et a installé de nouveaux bancs et poubelles.

Entretien des espaces publics :

- L'arrondissement Plateau-Mont-Royal a entretenu pour une première fois en vingt-sept ans le parc Jeanne Benoit adjacent à la murale Berri-Cherrier (témoignage téléphonique du propriétaire qui remerciait MU).
- L'arrondissement Ville-Marie intégrera la Place Paul-Émile Borduas dans les lieux d'entretien de cet espace administrativement considéré comme une ruelle.
- L'arrondissement VSMPE a émondé des arbres qui n'avaient pas été émondés depuis des années rendant ainsi moins sombres les espaces publics et augmentant le sentiment de sécurité (Patro le Prévost, CECRG)

Éclairage :

Les murales sont aussi l'occasion de réviser les plans d'éclairage. En illuminant les murales le soir, les risques de tags illégaux diminuent et les rues deviennent plus sécuritaires⁴.

- L'arrondissement Plateau-Mont-Royal évalue la faisabilité d'éclairer la murale aux intersections Berri-Cherrier, rendant par le fait même le parc adjacent plus sécuritaire.

Contribution à rendre plus propres les artères commerciales



Depuis 4 ans, MU est partenaire de la Société de développement du Quartier latin (SDQL) et a réalisé 5 murales dans ce territoire. Ces murales ont contribué à hausser le degré de propreté en transformant des murs hideux en œuvre d'art (Murale sur Ontario, sur Saint-Denis). Aussi, la première intervention réalisée cette année à la Place Paul-Émile Borduas est un premier pas vers une revitalisation de cet espace menant à la Grande bibliothèque et à la ruelle

Savoie. Cet espace non utilisé perçu comme dangereux est en processus de transformation avec la terrasse de l'Île noire et la murale.

Ces exemples ne sont que quelques-unes des conséquences des murales et ils témoignent de la validité et de la pertinence de créer un programme d'art mural pour multiplier les impacts positifs sur la ville de Montréal. Ils démontrent aussi qu'un engagement clair et ferme de la ville entraîne l'engagement des citoyens individuels, corporatifs et publics!

⁴ OPÉRATIONMONTRÉAL.NET a fait installer de l'éclairage devant la murale située derrière le Club soda et réalisée par Art du Commun. Cette murale n'a pas été produite par MU, mais les résultats sont semblables.

b. APPRENTISSAGES INTERNATIONAUX

Au départ, les cofondatrices de MU avaient une vision fondée sur les expériences internationales. Des villes telles que Philadelphie, Lyon et Rio de Janeiro, pour n'en nommer que quelques-unes, ont vu leurs quartiers transformés par l'art mural. Les impacts de ces revitalisations et l'effet boule de neige de ces gestes de beauté réalisés dans un esprit de concertation ont aussi été démontrés dans la littérature⁵.

L'exemple de Philadelphie est probant. Au départ, leur programme a été créé pour diminuer la prolifération de graffitis illégaux et surtout trouver une solution novatrice pour repenser les problématiques liées au phénomène social complexe que sont les graffitis illégaux et concevoir une façon plus constructive de ce phénomène social et urbain. La ville avait mis sur pied un programme de petites murales réalisées par de jeunes graffiteurs. Ainsi, un changement de perception s'est produit et les graffitis sont devenus des gestes d'embellissement et de revitalisation. Rapidement et devant le succès de cette opération, la ville est allée plus loin en mettant sur pied un programme paramunicipal qui réaliserait des murales à grande échelle avec des artistes professionnels s'exprimant avec différentes esthétiques - incluant l'art graffiti – ainsi que la mise sur pied de divers programmes destinés aux jeunes.

Ancrées dans la communauté, ces murales ont révolutionné Philadelphie ainsi que son image. 20 ans plus tard, la ville compte 3000 murales, 300 artistes employés, des milliers de jeunes rejoints et un budget de 5 millions. Les lots vacants devant lesquels les murales étaient peintes se sont transformés en jardin communautaire et petits parcs à l'initiative de résidents et de groupes sociocommunautaires. Les graffitis illégaux ont diminué puisque les jeunes ont eu la possibilité de s'exprimer dans un environnement légal et sécuritaire. Les communautés sont devenues plus solides et solidaires puisqu'elles occupaient à nouveau les parcs, les rues et se

⁵ Voir : Eleonora Belfiore et Oliver Bennett, *The social impact of the arts*, Palgrave MacMillan, 2008; Commission des biens culturels du Québec, *La murale urbaine: pratiques et fonctions*, Québec, octobre 2004.

sont mobilisées, notamment pour faire fermer des piqueries ou faire condamner des maisons désaffectées dangereuses. Sans compter l'impact économique : image de marque, tours guidés, tourisme ciblé et emplois créés.

La ville de Lyon est aussi inspirante. Dans le cadre de la propreté et de l'embellissement, elle a investi massivement, particulièrement depuis 1980, et peut compter aujourd'hui sur 150 murales sur l'ensemble de son territoire. Les fresques trompe-l'œil magistrales ont du coup créé un patrimoine reconnu par l'UNESCO. En effet, le Musée extérieur Tony Garnier contient 25 fresques et est reconnu internationalement comme un patrimoine mondial et un lieu d'intérêt international ayant modifié entièrement le tissu social des HLM.

Ces exemples montrent l'importance d'avoir une vision claire sur le programme d'art mural souhaité. Cela veut dire un programme soutenu financièrement, mais aussi soutenu dans le temps. Pour changer les comportements des citoyens et le visage d'une ville, il faut du temps! Poursuivre la réalisation de murales au compte-goutte, ici et là, diminue le potentiel de résultats. La politique de propreté doit faire preuve d'une vision à moyen terme quant aux impacts de ses éléments. C'est la force du nombre et l'affirmation d'une vision structurée et pérenne qui permettront de se doter, collectivement, des moyens nécessaires pour transformer l'ADN de la ville.

Les résultats de cet investissement pourront être évalués à nouveau en 2015 lors de l'évaluation de la politique de la propreté. Nous faisons le pari que les résultats seront probants.

L'expérience de MU au Quartier latin et dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension où 5 murales ont respectivement été réalisées en 4 ans témoigne de cet effet d'appropriation et d'effet de masse sur le long terme.

RECOMMANDATION 2 : Assurer la récurrence annuelle du programme d'art mural de 2011 à 2015 et procéder à une évaluation des résultats en 2015.

RECOMMANDATION 3 : Développer un programme de petites murales pour aider les propriétaires à diminuer les tags illégaux

Ce programme de réalisation de murale de type *graffiti art* permettrait d'offrir une alternative aux propriétaires privés et serait une vision proactive en contrepartie du règlement rendant responsable les propriétaires de l'enlèvement des graffitis illégaux. Déjà, de tels programmes existent dans certains arrondissements comme Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâces, via Prévention NDG, et dans le Plateau Mont-Royal via un projet-pilote de MU réalisé cet été en collaboration avec 4 maisons de jeunes, ces derniers ayant peints les cinq murales. Ces programmes, en particulier celui de Prévention NDG à cause de sa durée dans le temps, ont démontré leur efficacité notamment à cause du respect des graffiteurs illégaux envers des *pieces de graffiti art*.

RECOMMANDATION 4 : Augmenter le nombre de murs légaux sur le territoire et les entretenir

RECOMMANDATION 5 : Poursuivre les activités dites de prévention graffiti auprès des jeunes

Le Conseil jeunesse de Montréal a récemment déposé à la Commission permanente sur les services aux citoyens un mémoire concernant la communication entre la ville et les jeunes. De plus, ce conseil avait précédemment déposé un mémoire sur le graffiti. Il nous apparaît essentiel lors de la lecture de ces documents de souligner l'importance d'intégrer les jeunes à la discussion concernant la problématique des graffitis illégaux.

Dans les discussions entourant le phénomène du graffiti, un phénomène urbain, complexe et présent depuis des siècles, il nous apparaît évident qu'il n'existe pas de solution miracle. Il s'agit d'un phénomène qu'on retrouve dans toutes les grandes villes. Nous croyons qu'une distinction doit être faite entre vandalisme et expression. Dans cet esprit, nous soutenons les revendications réclamant une augmentation du nombre de murs dits légaux. En effet, Montréal offre trop peu de lieux permettant aux jeunes de s'exprimer dans l'espace public et de démontrer leurs talents artistiques. Ces lieux sont essentiels en 2010, alors que l'art urbain et le graffiti art sont une partie intégrante et fédératrice de la culture populaire. De tous les temps, les individus ont cherché à laisser leur trace et à exprimer leur voix, le graffiti est le moyen privilégié aujourd'hui. IL faut donc offrir des alternatives. Or, il ne suffit pas de monter des murs ou d'identifier des zones légales. Il faut aussi les entretenir, les faire connaître et les animer. Car l'inverse de la théorie dite « du beau » est celle de la fenêtre cassée (*broken window theory*), qui démontre qu'une fenêtre cassée entraîne un amas de déchets, qui amène des tags illégaux, qui augmentent le sentiment d'insécurité, etc. Le mur légal situé sur la rue Rouen n'a même pas de poubelles ou bacs de recyclage pour y laisser les cannettes utilisées! Il faut donc mettre en valeur ces espaces, les éclairer, diffuser l'information et le code d'éthique, etc. Pourquoi ne pas ouvrir les piliers des autoroutes métropolitaines ou Ville-Marie? Les graffiteurs y vont de toute manière.

Un autre aspect nous apparaît primordial, soit la poursuite des activités de prévention ou sensibilisation faite dans les différents quartiers. Il ne peut s'agir uniquement de criminaliser des graffiteurs, il faut aussi dialoguer et reconnaître la présence d'un phénomène et la volonté de s'exprimer. Il faut que les jeunes apprennent la notion de respect et de propriété et que la distinction entre légale/illégal soit comprise. Ils doivent être informés de l'existence des murs légaux. Nous soutenons donc les revendications qui vont dans ce sens, le tout dans une approche non moralisatrice et une communication ouverte. De multiples projets existent déjà pour rejoindre les jeunes. MU privilégie l'approche ateliers d'art mural où les jeunes rencontrent

des artistes, apprennent des pans de l'histoire de l'art mural, discute des enjeux légaux/illégaux des graffitis, rencontrent des muralistes et contribuent eux aussi en s'engageant dans un projet de murale. En 2011, MU sera présent à l'école Pierre-Dupuy pour un projet-pilote auprès des 5^e secondaire de réalisation de murales intérieures, de créativité, de persévérance scolaire et de rencontres avec des métiers liés aux arts visuels. Il nous apparaît que les activités en lien avec les écoles, là où les jeunes sont, doivent être soutenues davantage. De nombreux groupes travaillent déjà en ce sens et il faut que la ville poursuive le soutien de leurs activités. D'autres modèles tout aussi valables existent et il s'agit d'être capables de les déployer afin de rejoindre le plus grand nombre de jeunes artistes pour qu'ils développent leur talent.

3. CONCLUSION

À la lumière des exemples et des résultats des quatre dernières années, il nous apparaît évident que l'art mural, et en particulier – mais non exclusivement — l'approche préconisée par MU, est en concordance avec les multiples politiques de la ville de Montréal et que les résultats démontrés rejoignent les objectifs de propreté. En intégrant dans sa politique de propreté un programme d'art mural, la ville de Montréal fera preuve d'un leadership innovateur et cohérent en faisant concorder ses objectifs et résultats avec les autres politiques telles la signature de la ville comme Métropole culturelle, le plan de développement durable visant entre autres à améliorer la qualité de vie des quartiers ainsi qu'avec la vision *Montréal 2025*, dont la devise est *Imaginer-Réaliser*.

Soutenir l'art mural, c'est poser un geste de beauté qui reste dans le temps, dans l'espace et dans le cœur des gens.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 : Que la ville de Montréal se dote d'un programme formel d'art mural doté d'un budget significatif

RECOMMANDATION 2 : Assurer la récurrence annuelle du programme d'art mural de 2011 à 2015 et procéder à une évaluation des résultats en 2015.

RECOMMANDATION 3 : Développer un programme de petites murales pour aider les propriétaires à diminuer les tags illégaux

RECOMMANDATION 4 : Augmenter le nombre de murs légaux sur le territoire et les entretenir

RECOMMANDATION 5 : Poursuivre les activités dites de prévention graffiti auprès des jeunes

ANNEXE 1 : RÉALISATIONS DE MU

PROJETS	EMPLACEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ARTISTES
2007			
RENCONTRE ENTRE LES CULTURES	C.E.C.R.G. - 4105, 47e rue	VSMPE	Yannick Picard
BOUILLON DE CULTURE	Habitations des Érables 8090 des Érables	VSMPE	Yannick Picard
LE QUARTIER LATIN, AU COEUR DE LA CRÉATION CULTURELLE MONTRÉALAISE	302 Ontario Est	Ville-Marie	Hélène Fleury
2008			
L'ALLÉE ROBERT	Habitations Robert-Papin	VSMPE	Scott Harber
THE SOCIETY FOR THE REFORM OF THE GOLDEN RULE	1755 rue St-Denis	Ville-Marie	Carlito Dalceggio
The KEY TO THE GOLDEN RULE	1689, rue St-Denis	Ville-Marie	Carlito Dalceggio
LA 6E SPHÈRE DE LA CULTURE	Habitations Saint-Georges 7255, Lajeunesse	VSMPE	Dominique Desbiens
L'EUPHORIE DES SAGES - 2012	3 601, rue De Bullion	P-M-R	Carlito Dalceggio
DIVERSITREE	6450, rue Somerled	CDN-NDG	Peru Dyer
2009			
CUADA GOTITA CUENTA	6121, rue Hutchison	Outremont	Julio Cesar Moreno
ENSEMBLE	Centre Patro Le Prevost 7355, av. Christophe-Colomb	VSMPE	Rafael Sottolichio
ISOCÈLE	Centre Patro Le Prevost 7355, av. Christophe-Colomb	VSMPE	atelier nayan
ALL THE MOUNTAINS KNOW ME	2070, rue St-Denis	Ville-Marie	Peru Dyer
RUSH OF FALL	Habitations Jeanne-Mance, 123-143, Maisonneuve Est	Ville-Marie	Phillip Adams David Guinn
WINTER HAZE	Habitations Jeanne-Mance, 235-255, de Maisonneuve Est	Ville-Marie	Phillip Adams David Guinn
DES HORIZONS PASSENT SUR TON VISAGE	St-Jean-sur-Richelieu	N/A	Roger Alexandre
2010			
SPIRALES DES POSSIBLES	Habitations Jeanne-Mance, 200, rue Ontario Est	Ville-Marie	Laurence Petit
LES GRANDS DÉBORDEMENTS	109, rue Dalhousie, Québec	N/A	Paul Béliveau
ACCESIBILIDAD PARA TODOS	1068, Wellington, Ottawa	N/A	Julio Cesar Moreno Peru Dyer
CENT MOTIFS, UN PAYSAGE	440, av. Ball (Parc St-Roch)	VSMPE	Annie Hamel
HOT SUMMER NIGHT	Habitations Jeanne-Mance, 144-154, Maisonneuve Est	Ville-Marie	Phillip Adams David Guinn
ÉCLATS D'IRIS	1700, rue Amherst	Ville-Marie	atelier nayan
MANIFESTE À BORDUAS	1647, rue St-Denis	Ville-Marie	Thomas Csano Luc Saucier
MACHINE CONSCIENTE	450, rue Cherrier	P-M-R	Rafael Sottolichio
PROJET-PILOTE JEUNESSE 5 MURALES GRAFFITI	Villeneuve/Henri-Julien Gilford/Papineau Gilford/de Brébeuf Roy/Coloniale Gilford/Fabre	P-M-R	Reuben Peter-Finley (dir. artistique)